

Guide Pratique du tri

Trier, c'est
dans ma nature!



Pourquoi trier nos emballages ?

Le recyclage est devenu une nécessité ...

Parce ce qu'il faut protéger notre environnement : les quantités de déchets ménagers sont chaque année plus importante et leur traitement, qui pose de nombreuses contraintes environnementales, coûte de plus en plus cher.



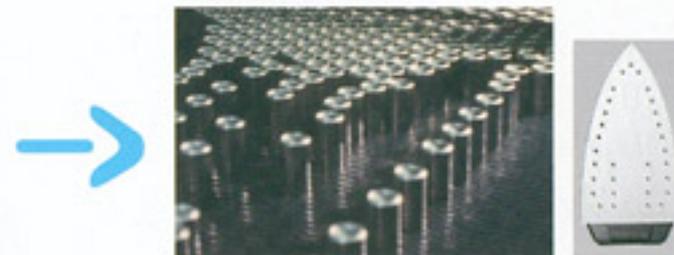
Parce qu'il faut éviter le gaspillage : avec des bouteilles en plastique on fait ... des vêtements ! et ce document est imprimé sur du papier recyclé. Alors, pourquoi jeter ce qui peut être réemployé ? en recyclant nos emballages nous limitons ainsi l'impact de notre consommation sur les ressources naturelles.



Parce que le recyclage crée des activités nouvelles : il faut des hommes pour collecter, conditionner, transformer les matériaux. C'est une activité industrielle à part entière qui se développe et de nouveaux emplois sont créés.



Que deviennent nos emballages ?



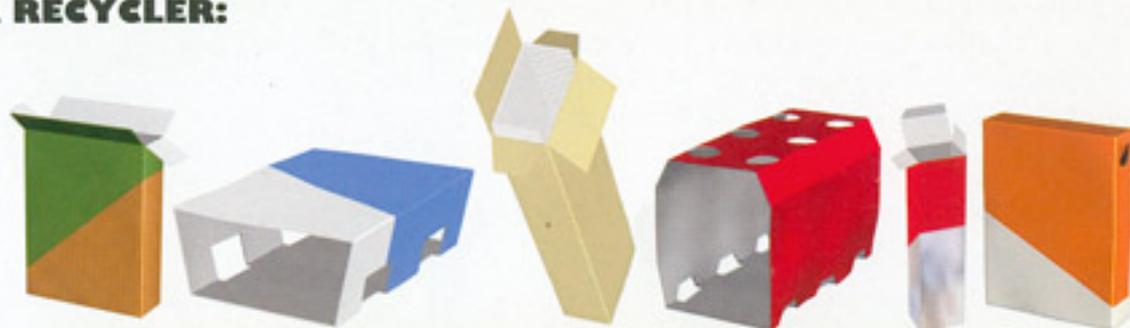
LES EMBALLAGES ET LES JOURNAUX-MAGAZINES

bien vidés, sans les sacs et films plastiques

A RECYCLER:



Bouteilles et flacons plastiques,



cartons et cartonnettes,



Briques alimentaires



journaux, magazines

Des conteneurs dans votre commune, un sac à votre disposition pour transporter vos déchets au conteneur le plus proche.



Photo F. Beysac



emballages métalliques,

A déposer dans votre poubelle habituelle

les petits emballages (pots de yaourt, pots de crème)

les flacons de produits dangereux de bricolage et de jardinage

les emballages souillés et les papiers gras

les enveloppes et les papiers spéciaux (calque, carbone, ...)

LE VERRE

sans les bouchons, capsules et couvercles

A RECYCLER:



bouteilles



pots et bocaux en verre



A déposer dans votre poubelle habituelle

Photo F. Beysac

Les verres spéciaux (ampoules, néons, miroirs, vitres, ...)

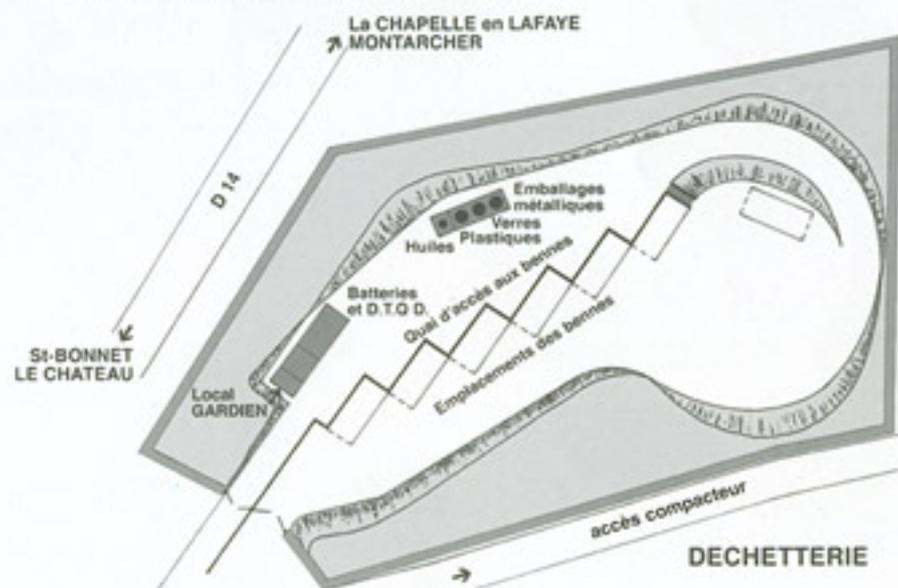
la vaisselle, la porcelaine, la faïence, ...

les verres culinaires (casseroles, plats, couvercles transparents, ...)

VOTRE DECHETTERIE

Accueille gratuitement*:

- Les encombrants : électroménager, vieux mobilier...
- Les gravats et déchets verts.
- Les déchets polluants et toxiques : huiles, piles, batteries, aérosols, peintures...
- Les gros cartons.
- Les déchets concernant le tri sélectif : verre, plastique, papier, cartons, emballages métalliques...



* particuliers, commerçants et artisans de la communauté de communes

Horaires et contacts :

Du Lundi au Vendredi : 9h à 12h et 16h à 19h

Le Samedi : 9h à 16h

Le gardien de la déchetterie est à votre disposition pour vous accueillir et vous conseiller.

Tél : 04 77 50 14 30 - 04 77 50 74 83

5 RÉFLEXES SIMPLES **POUR BIEN TRIER**

Le tri c'est parti. Quelques habitudes simples et quotidiennes permettent de récupérer plusieurs familles de matériaux recyclables. Votre geste et vos réflexes sont déterminants pour l'efficacité et la qualité du tri.

1 - SI J'HÉSITE, JE JETTE !

si j'hésite sur un emballage, je le met dans la poubelle habituelle plutôt que de nuire à la qualité des produits recyclables.

2 - ALLEZ VITE !

vous déposez vos emballages et journaux-magazines en vrac, sans les attacher et sans les imbriquer les uns dans les autres.

3- VIDES ET PROPRES

il suffit de vider et égoutter vos emballages sans les laver : vous évitez ainsi salissures et odeurs et vous facilitez le stockage chez vous.

4- GAGNEZ DE LA PLACE !

vous pouvez aplatir les bouteilles plastique, les briques alimentaires et les cartons (sans les déchirer) : vous gagnez de la place et facilitez le travail de collecte.

5 - ATTENTION DANGER !

ne déposez surtout pas de déchets coupants, piquants, toxiques, ... : ils compliqueraient le travail des agents de collecte et de tri et risqueraient de les blesser.

UN DOUTE... UNE QUESTION ?

Pour répondre à toutes vos questions, nous avons mis à votre disposition ce numéro de téléphone spécial : **04 77 50 14 30**

N'hésitez pas ! Contactez-nous du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

